

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA
GESTION (STMG)

ÉPREUVE DE SCIENCES DE GESTION
SPÉCIALITÉ : **GESTION ET FINANCE**

PARTIE ÉCRITE

SESSION 2015

Durée: 4h

Coefficient 6

Documents autorisés

Aucun document autorisé

Matériel autorisé :

Aucun matériel : l'usage de la calculatrice est strictement interdit

Annexes à rendre avec la copie:

Annexe A - Page 10/10 (fournie en deux exemplaires)

Annexe B - Page 10/10 (fournie en deux exemplaires)

Annexe C - Page 10/10 (fournie en deux exemplaires)

***Le sujet comporte 10 pages numérotées 1/10 à 10/10.
Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet
dès sa mise à votre disposition.***

Le sujet comporte deux parties indépendantes :

Sommaire.....	p 2
Présentation du sujet.....	p 3

PREMIÈRE PARTIE (94 points)

DOSSIER 1 – LA TRADUCTION DE L’ACTIVITÉ	(35 points) p 4
DOSSIER 2 – LA PRODUCTION D’UNE IMAGE FIDÈLE.....	(25 points) p 5
DOSSIER 3 – L’AIDE À LA DECISION	(34 points) p 5

DEUXIÈME PARTIE (26 points)	p 6
--	------------

Le sujet comporte les annexes suivantes :

DOSSIER 1 – LA TRADUCTION DE L’ACTIVITÉ

Annexe 1 - Extrait du plan des comptes de la société	p 7
Annexe 2 - Facture 12-125	p 7
Annexe 3 - Facture d’acquisition d’une machine d’emballage	p 8
Annexe A – Compte client établissements Prévost (à rendre avec la copie)	p 10

DOSSIER 2 – LA PRODUCTION D’UNE IMAGE FIDÈLE

Annexe 4 - Extrait du Plan Comptable Général	p 8
Annexe 5 - Écriture d’acquisition de l’immobilisation	p 8
Annexe 6 - Tableau de remboursement d’emprunt	p 9
Annexe 7 - Tableau d’ajustement des créances au 31/12/2014	p 9

DOSSIER 3 – L’AIDE À LA DECISION

Annexe 8 - Données concernant les galettes précuites pour 2015	p 9
Annexe B – Coût de revient prévisionnel des boîtes de galettes précuites pour 2015 (à rendre avec la copie)	p 10
Annexe C – Compte de résultat par variabilité pour les boîtes de galettes précuites (à rendre avec la copie)	p 10

Les deux exemplaires fournis pour les annexes A, B et C (à rendre en un exemplaire) étant suffisants pour permettre la préparation et la présentation des réponses, il ne sera pas distribué d'exemplaires supplémentaires.

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou de les) mentionner explicitement dans votre copie.

SUJET

*Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.
Toute information calculée devra être justifiée.
Les écritures comptables devront comporter le numéro, l'intitulé des comptes et un libellé
d'opération.*

La SARL « LES BROYÉS DU POITOU », est une biscuiterie artisanale installée à Chasseneuil du Poitou dans la zone artisanale du Futuroscope. Elle a été créée en 1976 et emploie 10 salariés.

Le Broyé du Poitou est une spécialité poitevine. Autrefois cette grande galette plate pur beurre se dégustait lors de réunions familiales (mariage, fête de village...), la tradition étant de la casser afin de la partager. La galette est fabriquée de manière traditionnelle à partir de farine, beurre, sucre, œufs et sel. Elle se décline sous différentes tailles (petites, moyennes, grandes) et plusieurs conditionnements (en sachets, boîtes en fer).

L'entreprise sélectionne rigoureusement ses matières premières. Elle effectue des contrôles réguliers à chaque étape de fabrication afin d'assurer une qualité optimale depuis les matières premières jusqu'au produit fini.

Dans cette recherche de qualité, elle a développé des galettes à partir d'ingrédients issus de l'agriculture biologique. L'agriculture biologique est basée sur le respect de l'environnement. Ce mode de production exclut l'utilisation de produits chimiques et d'OGM (organismes génétiquement modifiés) et impose le recyclage des matières organiques et la rotation des cultures. Elle a choisi de se fournir auprès d'agriculteurs de la région : la proximité permet de réduire les coûts de transport, compensant partiellement le supplément de prix de ces produits par rapport à des matières issues de l'agriculture intensive. La société a ainsi obtenu la certification AB (agriculture biologique), axe fort de sa communication commerciale. Cette démarche a nécessité la mobilisation de moyens financiers importants conduisant l'entreprise à fixer un prix de vente estimé élevé pour ce type de produit.

Ce positionnement a permis d'élargir la clientèle, notamment en direction de la restauration de collectivité qui se voit régulièrement imposer de nouvelles obligations. La clientèle est constituée des enseignes de la grande distribution qui implantent les produits dans les rayons « bio », de commerces spécialisés en produits régionaux biologiques, de restaurants d'entreprises et d'établissements scolaires, de comités d'entreprise et d'associations. L'entreprise dispose d'une boutique et d'un site internet (broyesdupoitou.com) pour la vente directe aux particuliers.

Cette société évolue dans un secteur concurrentiel, au niveau local, mais subit aussi la concurrence des galettes des autres régions. Afin de conserver ses parts de marché, elle est toujours en quête de nouveautés. Elle s'apprête à lancer, en 2015, un nouveau produit : la galette bio précuite. Les galettes sont présentées dans une boîte métallique 100 % recyclable. La boîte contient cinq galettes précuites conditionnées dans des sachets individuels permettant de conserver durablement la préparation et cinq papiers cuisson.

Mme Porel assure la direction de la société et la tenue de la comptabilité. L'exercice comptable coïncide avec l'année civile.

PREMIÈRE PARTIE

DOSSIER 1 – LA TRADUCTION DE L'ACTIVITÉ

Mme Porel, vous confie les tâches suivantes liées à la comptabilité financière.

A – Les ventes et suivi comptes clients

La société accorde à ses clients professionnels un délai de règlement de 30 jours fin de mois et une remise commerciale de 5 %.

Travail à faire

Vous disposez de l'annexe 1 et de l'annexe A (à rendre avec la copie) pour traiter ce dossier.

1. **Enregistrer la facture 12-125 (annexe 2) au journal de l'entreprise à l'aide de l'extrait du plan de comptes de la société (annexe 1).**
2. **Indiquer l'incidence de cet enregistrement sur le bilan et le compte de résultat.**
3. **Compléter le compte du client Établissements Prévost (annexe A) et effectuer le lettrage.**
4. **Analyser la situation de ce client et, si nécessaire, proposer des actions.**
5. **De façon générale, comme au regard des relations avec le client Prévost, le mécanisme de la TVA est-il réellement neutre pour l'entreprise ?**

B – L'investissement et le financement

La société LES BROYÉS DU POITOU a fait l'acquisition d'une nouvelle machine à emballer pour être en mesure de répondre à l'augmentation de la demande de mini broyés.

Travail à faire

À partir des **annexes 3 à 6**,

1. **Pourquoi la machine à emballer a-t-elle été enregistrée dans un compte d'immobilisation ?**
2. **Indiquer l'erreur commise lors de l'enregistrement de l'immobilisation (annexe 5). Justifier votre réponse.**
3. **Passer au journal l'écriture qui aurait dû être enregistrée.**
4. **L'entreprise a décidé de procéder à un emprunt pour financer l'acquisition de cette machine (annexe 6). Expliquer à quoi correspondent les intérêts et les amortissements et indiquer comment ont été calculés leurs montants respectifs pour l'échéance du 01 janvier 2016.**
5. **Enregistrer la première annuité au journal (01 janvier 2016).**

DOSSIER 2 – LA PRODUCTION D'UNE IMAGE FIDÈLE

A – Amortissement de l'immobilisation

L'entreprise décide d'amortir la machine à emballer (annexe 3) selon la méthode des unités d'œuvre. Le nombre d'heures d'utilisation total de la machine est de 10 000 heures sur 4 ans. Il est prévu d'utiliser la machine durant 100 heures en 2014.

Travail à faire

1. Calculer la dotation d'amortissement de la machine au 31 décembre 2014.
2. Indiquer ce que représente cette dotation aux amortissements.
3. Enregistrer l'écriture d'amortissement au journal de la société LES BROYÉS DU POITOU.
4. Préciser l'incidence de cet amortissement sur le bilan et le compte de résultat.

B – Clients douteux

Vous disposez du tableau d'ajustement des créances douteuses (annexe 7),

Travail à faire

1. Expliquer les raisons qui peuvent avoir conduit au classement du client Sté Chauchard en client douteux.
2. Indiquer comment la créance HT du client Sté Chauchard peut être calculée à partir de la créance figurant dans le compte « clients ».
3. Quelle est la signification d'un montant inscrit en créances irrécouvrables ? Pourquoi y distinguer le montant HT de la TVA ?
4. Enregistrer les écritures de régularisation des comptes clients au 31 décembre 2014 à partir du tableau d'ajustement (annexe 7).

DOSSIER 3 – L'AIDE À LA DECISION

Le système d'information comptable permet d'établir une comptabilité de gestion. Ainsi Mme Porel dispose des prévisions pour l'activité galettes précuites pour 2015, année de lancement de la production et de la commercialisation des boîtes de cinq galettes précuites.

Vous disposez de l'annexe 8

Travail à faire

1. Compléter le coût de revient prévisionnel (annexe B à rendre avec la copie).
2. Calculer le résultat prévisionnel total et unitaire des boîtes de galettes précuites pour 2015.
3. Compléter le compte de résultat par variabilité (annexe C à rendre avec la copie).
4. Déterminer le nombre de boîtes de galettes précuites qu'il faudrait vendre chaque année pour que cette activité soit profitable.
5. Conclure.

Dans le cadre de sa future campagne commerciale prévue en mars 2015, « les produits de nos régions », une grande enseigne nationale a contacté LES BROYÉS DU POITOU afin de lui proposer une commande exceptionnelle de 800 boîtes de cinq galettes précuites au prix de 6,5 € HT par boîte ; cette enseigne envisage de commercialiser les galettes à un prix sensiblement inférieur à celui pratiqué par les autres points de vente.

6. Calculer l'impact de cette nouvelle commande sur le résultat prévisionnel de l'activité galettes précuites pour 2015.
7. Indiquer les avantages et les inconvénients pour l'entreprise d'accepter cette commande supplémentaire.

DEUXIÈME PARTIE

La question du niveau de qualité des produits se pose pour toutes les entreprises quels que soient leur taille et leur secteur d'activité, pour l'industrie ou les services.

La SARL « Les broyés du Poitou » a choisi de privilégier la qualité de ses produits en montant la qualité des matières premières et du processus de production. Ce choix comporte des contraintes fortes mais est justifié par la perspective d'un niveau supérieur de performances. Dans le même temps, on constate, en observant les rayons des supermarchés, que pour le même type de produits, d'autres entreprises font un choix différent, voire opposé.

Travail à faire

En une ou deux pages, à partir de vos connaissances et en vous appuyant sur diverses situations de gestion dont celle présentée dans la première partie, répondre de façon cohérente et argumentée à la question suivante :

Le choix d'un haut niveau de qualité rend-il toujours l'entreprise plus performante ?

ANNEXE 1 – Extrait du plan des comptes de la société

- ▶ 164000 Emprunts auprès des établissements de crédit
- ▶ 215300 ITMOI (Installation à caractère spécifique)
- ▶ 281530 Amortissements des ITMOI
- ▶ ...
- ▶ 401PACK Fournisseur Packbetter
- ▶ 404000 Fournisseurs d'immobilisations
- ▶ 411PREV Client Établissements Prévost
- ▶ 416CHAU Client Chauchard douteux
- ▶ 416LEBR Clients Lebrun douteux
- ▶ 445620 TVA déductible sur immobilisations
- ▶ 445660 TVA déductible sur autres biens et services
- ▶ 445710 TVA collectée
- ▶ 491000 Dépréciations des comptes de clients
- ▶ 512000 Banque
- ▶ ...
- ▶ 601100 Achats de farine
- ▶ 601200 Achats de beurre
- ▶ 601300 Achats de sucre
- ▶ 601400 Achats de sel
- ▶ 624000 Transports de biens
- ▶ 654000 Créances irrécouvrables
- ▶ 661000 Charges d'intérêts
- ▶ 681100 Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles
- ▶ 681740 Dotations aux dépréciations des actifs circulants – Créances
- ▶ 701100 Ventes Grands broyés – boîte fer
- ▶ 701200 Ventes boîtes Broyés
- ▶ 701300 Ventes sachets mini Broyés – sachets de 100
- ▶ 781740 Reprises sur dépréciation des actifs circulants – Créances

ANNEXE 2 – Facture 12-125

LES BROYÉS DU POITOU ZA du futur 86360 Chasseneuil du Poitou					
			doit : Etablissements Prévost 142, Route de Ligugé 86000 POITIERS		
Le 14 décembre 2014 Facture n°12-125					
Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Remise 5%	PU net	Montant
Grands Broyés – boîte fer	25	6,20	0,31	5,89	147,25
Sachets Mini Broyés – sachets de 100	50	6,60	0,33	6,27	313,50
Net commercial HT					460,75
TVA à 5,5 %					25,34
Montant TTC à payer					486,09
Règlement le 30 janvier 2015					

ANNEXE 3 – Facture d'acquisition d'une machine d'emballage

Société Packbetter ZI Nord Rue Arsonval 86100 Châtellerault		DOIT : SARL Les Broyés du Poitou ZA du futur 86360 Chasseneuil du Poitou	
Facture n ° 15427		Le 15 décembre 2014	
Machine d'emballage		6 380,00	
Frais de transport		250,00	
	Montant net HT	6 630,00	
	TVA à 20 %	1 326,00	
	Montant TTC	7 956,00	
Règlement le 30 janvier 2015			

ANNEXE 4 – Extrait du Plan Comptable Général

Sous section 2 - Coût d'entrée des immobilisations corporelles

Article 310-10 Eléments du coût d'acquisition initial

Le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle est constitué de :

- son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ;
- tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction. [...]

ANNEXE 5 – Écriture d'acquisition de l'immobilisation

15/12/2014

215300	ITMOI (Installation à caractère spécifique)	6 380,00	
445620	TVA déductible sur immobilisations	1 276,00	
445660	TVA sur autres biens et services	50,00	
624000	Transports de biens	250,00	
404000	Fournisseurs d'immobilisations		7 956,00
	<i>Facture n ° 15427 frs société Packbetter</i>		

ANNEXE 6 – Tableau de remboursement d'emprunt

Caractéristiques de l'emprunt :

Date de virement des fonds : le 1^{er} janvier 2015

Taux d'intérêt annuel : 3,65 %

Montant du capital emprunté : 6 500,00 €

Durée de l'emprunt : 3 ans

Échéances	Capital restant dû avant échéance	Intérêts annuels dus à l'échéance	Amortissement annuel payable à l'échéance	Annuités à verser à l'échéance	Capital restant dû après le paiement de l'échéance
01/01/2016	6 500,00	237,25	2 089,47	2 326,72	4 410,53
01/01/2017	4 410,53	160,98	2 165,74	2 326,72	2 244,79
01/01/2018	2 244,79	81,93	2 244,79	2 326,72	0

ANNEXE 7 – Tableau d'ajustement des créances au 31/12/2014

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	Clients	Créances au 31/12/2014		Dépréciation 2014 nécessaire		Dépréciation 2013 existante	Ajustement		Créances irrécouvrables	
2		TTC	HT	%	Total	Montant	Dotation	Reprise	HT	TVA
3	Sté Chauchard	527,50	500,00	40%	200,00	50,00	150,00			
4	Ets Lebrun	1 266,00	1 200,00			1 000,00		1 000,00	1 200,00	66,00

ANNEXE 8 – Données concernant les galettes précuites pour 2015

Une étude de marché permet d'estimer les ventes à 5 500 boîtes pour l'année 2015.

Le prix de vente de la boîte de galette est fixé à 8 €

Les charges directes et indirectes de la production d'une boîte de galettes précuites sont les suivantes :

- achats de matières premières (farine, beurre ...) : 0,80 € par galette ;
- charges de production : 0,30 € par galette ;
- charges de distribution : 0,50 € par boîte.
- de plus, l'atelier de fabrication a fait l'objet d'aménagements et de nouvelles machines ont été acquises pour un coût total de 50 000 €, il est prévu d'utiliser cet équipement pendant quatre ans.

ANNEXE A – Compte client Établissements Prévost (411PREV) (à rendre avec la copie)

Date écriture	Libellé de l'écriture	Montant débit	Montant crédit	Lettrage
01/09/2014	Solde début mois	555,48		
15/09/2014	Facture n ° 09-54	798,56		
30/09/2014	Règlement par chèque LCL n° 125251		555,48	
10/10/2014	Facture n ° 10-43	550,35		
25/10/2014	Facture n ° 10-268	393,47		
10/11/2014	Facture n ° 11-65	381,52		
30/11/2014	Règlement par chèque LCL n° 154521		943,82	
02/12/2014	Facture n° 12-13	416,04		
.....			
	Solde au 15/12/2014			

ANNEXE B – Coût de revient prévisionnel des boîtes de galettes précuites pour 2015 (à rendre avec la copie)

Éléments de coût	Détail des calculs	Montant total	Montant pour une boîte
Matières premières		22 000,00	
Charges de production		8 250,00	
Charges de distribution		2 750,00	
Amortissement		12 500,00	
Coût de revient		45 500,00	

ANNEXE C – Compte de résultat par variabilité pour les boîtes de galettes précuites (à rendre avec la copie)

	Détail des calculs	Montants	Taux en %
Chiffre d'affaires			100 %
Charges variables			
Marge sur coût variable			...
Charges fixes			
Résultat			...